

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL D'ARTAS**

Délibération n° D 2024-10-25 / 05

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq octobre, le conseil municipal de la commune d'Artas, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur SIMONDANT Martial, Maire.

Date de la convocation : 16 octobre 2024

Présents : SIMONDANT Martial, CHAUVIN Pascal, LAMOURY Michelle, GUETAT Suzanne, CROUZET Rémy, GUILLAUD Baptiste, METRAL Evelyne, NATIVEL Isabelle, ROUSSILLON Julien, SAUNIER Isabelle.

Absents avec pouvoir : Grégory DURAND donne pouvoir à Rémy CROUZET, Alexandra GAUTIER donne pouvoir à Evelyne METRAL, Christian BOUVIER donne pouvoir à Isabelle NATIVEL, Laetitia PIOLAT donne pouvoir à Pascal CHAUVIN, Brigitte LEMOINE donne pouvoir à Julien ROUSSILLON, Pascale GREA donne pouvoir à Suzanne GUETAT

Absents : PIGNARD Laurence, JACQUENOT Stéphane, GALLIFET Bernard

CHOIX DU PRESTATAIRE – MAINTENANCE CVC BATIMENTS COMMUNAUX

Vu l'appel d'offres lancé le 20 août 2024 avec une date limite de remise des offres fixée au 14 octobre 2024 à 17 heures.

3 offres ont été reçues

Vu la commission d'appel d'offres en date du 22 octobre 2024,

Il est proposé de retenir l'entreprise suivante :

Entreprise	Commune	Montant HT
E2S AGENCE ISERE	FONTAINE	20 850 € HT 22 935 € TTC

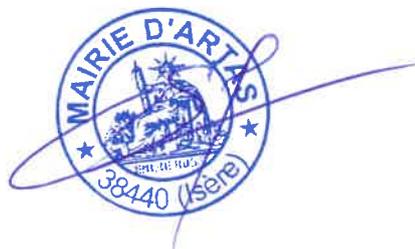
Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- **PREND ACTE** du choix de l'entreprise E2S AGENCE ISERE pour un montant total HT de 20 850 €, 22 935 € TTC ; durée de 3 ans à compter du 1^{er} novembre 2024.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son délégataire à signer les pièces correspondantes.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire
M. SIMONDANT

La secrétaire de séance
M. LAMOURY



Envoyé en préfecture le 04/11/2024

Reçu en préfecture le 04/11/2024

Publié le 04/11/2024

Auteur : Martial SIMONDANT – Maire

ID : 038-213800154-20241025-D20241025_05-DE

Nombre de membres présents : 10
Nombre de pouvoirs : 6
Nombre de suffrages exprimés : 16

VOTES :

Contre : 0 Pour : 16 Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire par transmission à la préfecture et affichage